

15 mars Journée Internationale des droits des consommateurs

Depuis 1983, l'association internationale des consommateurs "Consumer International" célèbre la journée mondiale des droits des consommateurs le 15 mars.

Dans un discours devant le Congrès américain, le 15 mars 1962, le président américain J.F. Kennedy avait énoncé les quatre droits fondamentaux du consommateur : droit à la sécurité, droit à l'information, droit de choisir et droit d'être entendu.

En France, la "défense du consommateur" est relayée par de nombreuses associations et une revue telle que "60 millions de consommateurs", réalisée par des journalistes professionnels travaillant en étroite collaboration avec les experts de l'INC, assure une mission de service public en totale indépendance vis-à-vis des fabricants et des distributeurs.

Un site à visiter : www.60millions-mag.com